



Ciel unique SES2+ : Reject !

La journée de manifestation d'ETF contre le SES2+ devant le Parlement européen du 14 octobre 2013 a été un franc succès !!



Plus de 250 participants d'une dizaine de pays étaient présents. Le Président du Comité Transports du Parlement est venu à la tribune afin d'expliquer aux personnels qu'il comprenait leurs demandes et qu'il souhaitait que le Parlement les entende. Il n'a pas été déçu... La foule des membres ETF présents a résumé avec force le message concernant le paquet législatif : **Reject it !**

Les députés ont clairement pu entendre la détermination des représentants qui se sont succédés à la tribune. Certains députés ont reçu les délégués qui ont pu les sensibiliser aux conséquences du projet.

FO a dénoncé un texte dangereux pour la qualité de service rendu aux usagers : unbundling/morcellement des services, de la chaîne de sécurité et des conditions de travail.

La manifestation a également provoqué un communiqué de presse du groupe PS qui souhaite la **construction du Ciel unique, mais pas au détriment de la qualité de service** ni au prix de restructurations aveugles et en prenant en compte les remarques et les revendications des personnels concernés.



ETF a eu la confirmation que d'autres Etats comme le Portugal, ne soutenaient pas la directive SES2+. Pour eux, le 2e paquet Ciel unique n'est pas encore totalement en place et le nouveau SES2+ arrive bien trop tôt. Les plans de performance perturbent les Etats. Même pour CANSO (l'association des fournisseurs de services ATM) le SES2+ implique trop de restructurations et bien trop vite.

Le Comité des transports du Parlement Européen se réunira le 13 janvier 2014 pour voter le projet. La plénière du PE se prononcera en mars. Ensuite ce sera au Conseil de se prononcer.

Les syndicats ETF ont décidé de rejeter le SES2+. Dans ce cadre, FO rencontrera les députés européens du Comité Transports dans les prochaines semaines, avant le vote du Comité Transports, pour défendre et porter les amendements visant à sortir de ce texte les points inacceptables.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

www.fodgac.fr/fr/adhesion/

Contact : SNNA-FO Laurent NOTEBAERT

